

LA GUERRE D'ALGERIE par Eric LE BARBU

(une bonne synthèse à laquelle j'ai rajouté deux ou trois petites choses...)

I) LES ORIGINES DE LA GUERRE D'ALGERIE

Le nom même de cette guerre est sujet à discussion : elle est longtemps restée la « guerre sans nom », puisque le qualificatif de guerre d'indépendance lui était refusé. A l'époque (et certains continuent à le faire de nos jours), on parlait des « opérations de pacification en Algérie », des « événements d'Algérie », du « problème », de « l'affaire » algérienne. La dénomination de cette période (1954-1962) a fait l'objet d'un vote à l'Assemblée Nationale, le 10/06/1999 : la France reconnaît officiellement qu'il s'agissait bien d'une guerre.

A) L'Algérie : un territoire français depuis 1830

L'Algérie est une colonie pratiquement soumise à la métropole. Formée de 3 départements (Alger, Oran, Constantine) rattachée au ministère de l'intérieur, elle est dirigée par un gouvernement général.

DOC 1 p. 228 = Les tensions sont fortes :

* Les problèmes sont d'abord d'ordre économique : Il existe une agriculture moderne, qui exporte ses produits, et une industrie naissante, mais elles sont aux mains des Européens, alors que les musulmans pratiquent une agriculture archaïque et routinière et connaissent le chômage ou les emplois précaires.

* Ils sont aussi sociaux : liés au caractère inégalitaire de la société. Le million de Français (dont 80% sont nés en Algérie - les "Pieds Noirs") sont en grande partie des citoyens, ouvriers ou membres de la classe moyenne, au niveau de vie assez médiocre, mais hostiles à toute réforme qui donnerait l'égalité aux musulmans (Arabes et Berbères).

Ceux ci sont 8 400 000 et connaissent une véritable explosion démographique. Si 2 millions d'entre eux ont un niveau de vie proche de celui des Européens, les autres connaissent la pauvreté, une scolarisation et un encadrement administratif insuffisant. Officiellement, tous les habitants de la colonie sont de nationalité française, mais n'ont pas tous la citoyenneté (pour caricaturer à peine, certains ont les devoirs, mais pas les droits liés à la citoyenneté française...). Les statuts juridiques existants sont très inégaux, on distingue : les Européens d'avant 1830, les Européens d'après 1830, les autochtones ou indigènes

L'ordonnance, signée par De Gaulle en 1944 (cf. le début du cours) qui accorde la citoyenneté française aux élites algériennes est très mal perçue : elle est jugée trop tardive pour les Musulmans, trop audacieuse pour les colons et les pieds-noirs.

B) La division des nationalistes

La crise du Nationalisme algérien prive la France d'interlocuteurs représentatifs.

Le nationalisme algérien est formé de 3 courants:

- Le courant traditionaliste, celui des Oulémas , qui résiste à l'intégration française en s'appuyant sur l'Islam,
- Le courant des modernistes bourgeois et intellectuels, dont le principal chef est le pharmacien Fehrat Abbas et qui entend procéder par la voie légale,
- Le courant des révolutionnaires, dirigé par Messali Hadj , qui s'est doté en 1947 d'un groupe d'action directe, l'Organisation spéciale (OS) , dirigé par Ben Bella.

Tous ces mouvements sont soumis à une intense répression, privés de perspectives locales et connaissent crises et scissions.

C) Les 1ers troubles

Après l'ordonnance de 44, les mouvements nationalistes s'agitent. Les Amis du Manifeste et de la Liberté de Ferhat Abbas, organisent une manifestation à Sétif (région du Constantinois) le 8/05/45. La police coloniale tue un jeune : c'est l'embrasement = : 4 jours d'émeutes et une répression policière très brutale (on ne connaît toujours pas le nombre des victimes, habituellement chiffrées entre 1 500 et 20 000 !). Fehrat Abbas est condamné à 10 mois de prison.

En 1946-1947, les forces politiques algériennes se réorganisent, dans la clandestinité : c'est à ce moment que naît le Front de Libération Nationale, mouvement alors minoritaire parmi les nationalistes.

La France légifère alors sur le statut de l'Algérie.

La loi dite du Statut de l'Algérie, votée en 1947 par le Parlement français, est inégalitaire: elle prévoit l'élection d'une Assemblée algérienne de 120 membres aux prérogatives restreintes: Les 9 millions de musulmans, de statuts " Coranique", élisent le même nombre de députés que le million de citoyens français. Mais, c'est encore trop pour la minorité européenne qui considère comme fort dangereux de donner le droit de vote aux indigènes. D'où les pratiques notoires connues qui consistaient à truquer les élections afin de faire élire des représentants de l'administration dans le second collège (musulman).

II) LE DECLENCHEMENT DE LA GUERRE D'ALGERIE (1954 / 1955)

A) L'insurrection du 1^{er} nov. 1954

L'insurrection de la Toussaint 1954 (dans la nuit du 30/10 au 1^{er}/11) donne le signal de la guerre :

- Dans le prolongement du retrait de la France d'Indochine (Juin 1954) et pour unir les fractions divisées du nationalisme algérien, un groupe de jeunes militants (souvent issus de l'OS) lance simultanément 70 attaques sur le territoire algérien: attaques de bâtiments civils et militaires, bombes, attentats individuels...

- La faiblesse du mouvement rend dérisoire l'annonce de la création d'un Front de libération nationale (FLN. Voir son programme : DOC 4 p. 229) et d'une armée de libération nationale (ALN) ainsi que la prétention de négocier avec la France la restauration d'un Etat algérien souverain. Il n'empêche que le radical Edgar Faure, Président du Conseil (le gouvernement Mendès-France vient d'être renversé), déclare l'état d'urgence et enclenche la répression (couvre-feu, limitation des libertés...). La France n'entend pas voir l'Algérie quitter son giron : DOC 2 p. 297

B) La guerre devenue inévitable

Les Français du Constantinois, en août 1955, rendent la guerre irréversible.

- Décidés à empêcher la politique d'intégration, le FLN organise les 20 et 21 août, un soulèvement de musulmans : ceux ci attaquent les quartiers européens des villes et massacrent les habitants des fermes isolées, faisant une centaine de morts autour de Constantine.

Il s'en suit une dure répression, en partie menée par les civils européens, qui réagissent par une "chasse à l'arabe". On compte un millier de victimes.

- Un fossé de sang dépare désormais les deux communautés: les Européens se dressent en bloc contre les Musulmans, l'action du FLN, qui accroît ainsi son emprise sur la population. De son côté, le Gouverneur Jacques SOUSTELLE considère désormais comme sa tâche prioritaire de rétablir la paix en luttant contre le FLN. La guerre passe au premier plan.

- C'est cette situation que doit affronter, en 1956, le Gouvernement de gauche qui arrive au pouvoir, sous la Présidence de Guy MOLLET.

III) LA FRANCE S'ENFONCE DANS LA GUERRE D'ALGERIE (1956 / 1958)

A) Le choix de la répression

Le Président du Conseil, Guy MOLLET donne la priorité à une victoire militaire sur le FLN.

- D'abord partisan d'une politique de négociations, MOLLET fait machine arrière, après avoir été conspué par les Européens d'Alger, le 6 février 1956, et pose désormais comme préalable une victoire militaire sur le FLN.

- Le ministre- résident en Algérie, Robert LACOSTE, laisse l'armée conduire la guerre à sa guise.

- 400 000 hommes (dès avril 56, on a décidé de maintenir sous les drapeaux et de rappeler les militaires des derniers contingents, afin de doubler les effectifs) bouclent les frontières de l'Algérie, la soumettant à un quadrillage mêlant opérations militaires (DOC 5 p. 229 + DOC 4 p. 301), actions d'assistance sociale (alphabétisation, soins médicaux) et action psychologique pour gagner la population (propagande, pressions...)

A partir de là : on assiste à un durcissement de la guerre entre les 2 camps : ALN/FLN contre l'armée française :

- L'armée française ne peut empêcher la poursuite de la guérilla et du terrorisme, ni le ralliement de la population musulmane au FLN, par conviction ou par crainte des représailles. Les fellagha (« coupeurs de routes) du FLN sont d'abord implantés dans les campagnes (le bled), mais dès l'automne 1956, cherchent à porter la guerre dans les villes, où vivent la majorité des Européens. Le but est désormais de viser les Européens dans un terrorisme aveugle.

- A Alger, pour lutter contre le terrorisme urbain, le Général MASSU, chef de la 10^e division parachutiste, est chargé de la sécurité. Contrôles, fouilles, arrestations...se succèdent, certains militaires utilisant la torture pour démanteler les réseaux du FLN [un ex. parmi tant d'autre : l'un des chefs du FLN, Larbi ben M'hidi est arrêté et exécuté (par Aussaresses), son meurtre étant déguisé en suicide. Cf. aussi le DOC 3 p. 297]. Lacoste, ferme les yeux... Le FLN, de son côté, multiplie les attentats.

Le FNL n'est d'ailleurs pas en reste en ce qui concerne la torture : cf. les mutilations et humiliations dont furent victimes les « traîtres » algériens ayant choisi la cause française, les harkis.

Militairement, la France l'emporte: l'organisation du FLN est brisée par la " Bataille d'Alger" (1957) et sa force militaire est amoindrie.

B) Les répercussions diplomatiques, économiques et sociales de la guerre.

La guerre d'Algérie et l'expédition de Suez détériorent la situation internationale de la France

- En octobre 1956, décidés à frapper l'Egypte, tenue pour la "base arrière de la rébellion" (elle abrite la délégation extérieure du FLN), la France organise, en accords avec le Royaume Uni et Israël, une expédition contre le Canal de Suez récemment nationalisé par Nasser. Militairement, l'opération est un succès, mais, condamnées par l'ONU, soumises à la pression des Etats Unis et de l'URSS, la France et la Grande Bretagne doivent évacuer la zone du canal.

- Désormais, la France est mise en accusation aux Nations Unies en raison de sa politique algérienne, elle est attaquée par les Etats du Tiers Monde et les Pays communistes sans recevoir, sur ce point, l'appui des Alliés américains et Britanniques.

Sur le plan intérieur, la guerre d'Algérie est un facteur de déstabilisation économique et social.

- C'est un gouffre financier qui relance l'inflation, creuse le déficit budgétaire, détériore la balance commerciale, épuise les ressources en devises. Dès 1957, il faut freiner l'expansion et renoncer aux dépenses sociales.

- Par ailleurs, le conflit algérien provoque une profonde crise morale : des Intellectuels, des étudiants, des jeunes, des représentants des Eglises réclament la fin d'une guerre conduite contre les aspirations nationales d'un peuple et protestent contre l'utilisation de la torture.

- Enfin, la guerre d'Algérie fait éclater la majorité de Gauche, victorieuse aux élections de 1956, et paralyse le pouvoir.

* Une partie de la majorité rejette en effet la politique du Gouvernement de Guy MOLLET. Les ministères qui se succèdent en 1957 - 1958 cherchent une solution politique à la crise algérienne, mais sans oser le dire, car ils manquent d'autorité pour l'imposer au Parlement, aux Européens d'Algérie et à l'armée. Le pouvoir est paralysé et la guerre débouche sur une crise de régime.

* Mais l'Algérie Française trouve aussi des défenseurs chez les Intellectuels de gauche. Pour une partie des Socialistes qui suivent leur secrétaire Général Guy Mollet, pour des intellectuels comme l'ethnologue Albert Bayet, l'indépendance algérienne constituerait un renoncement à l'œuvre civilisatrice de la France qui a implanté en Algérie le progrès, la laïcité, les Droits de l'Homme et qui abandonnerait la population algérienne à un Islam réactionnaire, clérical, rétrograde.

* Certains intellectuels de Droite se radicalisent à partir de 1960. On retrouve de nombreux professeurs et écrivains au colloque de Vincennes de Juin 1960 qui rassemble les partisans de l'Algérie française ou parmi les signataires en Octobre 1960, du "Manifeste des Intellectuels français" qui dénoncent les "121" comme des "professeurs de trahison". Enfin, quelques-unes appuieront l'OAS tout en réprouvant les attentats sanglants organisés par celle-ci.

IV) LA GUERRE ENTRAINE LA CHUTE DE LA IV^e RÉPUBLIQUE

A) La guerre d'Algérie renforce les adversaires du régime

Des partisans de l'Algérie française se rassemblent dans l'union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française" autour du Gaulliste Jacques Soustelle. Ils sont issus de tous les Partis et craignent que le régime ne finisse par accepter de négocier avec le FLN.

- Mais surtout, l'extrême droite trouve une nouvelle audience, essentiellement en Algérie.

* Elle entend s'opposer à toute négociation en installant à Paris un pouvoir autoritaire qui laisserait les coudées franches aux militaires et ferait taire les intellectuels.

* Réduits en métropole à des groupuscules fascistes comme "Jeune Nation", ce courant est beaucoup plus puissant en Algérie, dans la population européenne (les "Pieds Noirs") et dans l'armée, où certains officiers rêvent de remporter la victoire en employant contre le FLN des méthodes révolutionnaires qui ont vaincu les Français au Viet Nam; ils ourdissent des complots pour renverser le régime.

- Des partisans du Général DE GALLE attendent leur heure.

* Depuis 1953, le Général De Gaulle a mis en sommeil le RPF et s'est retiré de la vie publique. Mais la crise du régime le confirme dans ses analyses et on commence à prononcer son nom comme celui d'un recours possible.

* Ses partisans suivent avec attention l'agitation de l'extrême droite et les multiples complots, bien décidés, le moment venu, à les canaliser pour obtenir le retour au pouvoir du Général De Gaulle. Quant à lui, il feint d'ignorer ces préparatifs bien qu'il soit constamment tenu au courant.

B) Le retour de De Gaulle et la fin de la guerre d'Algérie (1958 / 1962)

L'émeute algéroise du 13 Mai 1958 (DOC 1 p. 296), entraîne la chute de la IV^e République. Le Général De Gaulle va imposer à l'armée et aux Européens l'indépendance de l'Algérie : il comprend vite que le FLN ne peut être éliminé et l'idée de négocier fait son chemin.

Résolu à résoudre de manière pragmatique le problème algérien, le Général doit tenir compte des circonstances qui vont le conduire progressivement à l'idée de l'indépendance algérienne:

- La détermination du FLN qui forme un Gouvernement provisoire de la république Algérienne (GPRA)
- Le désaveu de l'opinion internationale
- La lassitude des Français devant ce conflit interminable.

Une série de discours jalonne sa propre évolution et prépare progressivement l'opinion à l'indépendance algérienne.

- En juin 58 : il est à Alger où il proclame aux pieds-noirs : « je vous ai compris » (DOCS 4 et 6 p. 305)

- En Septembre 1958, De Gaulle propose en vain au FLN une reddition honorable, la "Paix des Braves".

- En Septembre 1959, il franchit une étape décisive en reconnaissant aux Algériens le droit à l'autodétermination (DOC 4 p. 307). Il propose de consulter les Algériens par référendum sur 3 possibilités : la sécession (à laquelle il n'est pas favorable) / la francisation / l'association (solution que préfère DG)

Le référendum, montre le soutien de la France métropolitaine à DG puisque 75 % des Français se disent favorables à l'autodétermination (contre 72 % de non en Algérie : le GPRA est contre car il veut l'indépendance et DG affirme vouloir maintenir la souveraineté française sur le Sahara ; les Européens et l'armée française en Algérie sont bien sûr contre) Puis DG évoquera successivement "L'Algérie algérienne", un "Etat algérien souverain".

- Dès 1960, il entame avec le FLN des pourparlers. Ce qui n'empêche pas de réprimer dans le sang, une manifestation pourtant pacifique, organisée par le FLN à Paris le 17/10/61 (cf. le rôle de M. Papon qui a donné carte blanche à la police et aux CRS...) ou la manifestation de la gauche contre l'OAS qui fait 8 morts à la station de métro Charonne, par laquelle les manifestants tentaient de fuir les charges des forces de police...

Les Européens et l'armée, qui ont porté De Gaulle au pouvoir, ont le sentiment d'une trahison.

- Ils rêvent d'un nouveau 13 mai qui le chasserait du pouvoir. En Janvier 1960, les activistes d'Alger déclenchent une semaine d'émeutes, la "semaine des barricades". En Avril 1961, quatre Généraux (Challe, Salan, Jouhaud et Zeller, pour qui la guerre est aannée et il ne faut donc pas négocier - les deux premiers étant d'anciens commandants en chef d'Algérie) provoquent un

putsch qui échoue devant le refus des soldats du contingent de suivre les officiers rebelles et devant la fermeté du Chef de l'Etat (DOCS 1 et 5 p. 307)

- Désormais, les activistes se retrouvent dans l'Organisation armée secrète (OAS : DOC 2 p. 306) dirigée par le général Salan : par une série d'attentats en métropole et en Algérie : celle-ci s'efforce de rendre impossible tout accord avec le FLN, puis une fois celui-ci acquis, d'en empêcher l'application. Il s'agit de semer la terreur chez les musulmans, mais aussi en métropole par des attentats sanglants. L'OAS tente à diverses reprises d'assassiner le Général De Gaulle : le 22 Août 1962, celui-ci n'échappe à la mort que de justesse lors de l'attentat du petit Clamart, près de Paris.

Les pourparlers avec le FLN aboutissent, le 18 Mars 1962, aux accords d'Evian, reconnaissant l'indépendance de l'Algérie, proclamée le 3 juillet 1962.

- 700 000 Européens doivent quitter avec déchirement l'Algérie (DOC 6 p. 307). L' action de l'OAS aboutissant en effet à rendre impossible la cohabitation des deux communautés européenne et musulmane, ils abandonnent une terre sur laquelle ils sont nés et laissent leurs biens, pour affronter un difficile reclassement en Métropole. Partent également quelques 25 000 des 120 000 harkis, ces Algériens engagés dans l'armée française (soit par patriotisme et fidélité à la France, soit pour se venger des exactions commises par le FLN, soit pour le salaire), qui fuient les représailles du FLN et envers qui la France se montrera bien peu reconnaissante.

Le bilan est lourd : entre 200 et 400 000 victimes, une situation économique et sociale des plus critiques. Le pays devenu indépendant est dirigé par les chefs du FLN, devenu parti unique et au sein duquel les rivalités entre chefs historiques sont fortes.

Chronologie récapitulative :

1954

01.11. Le C.R.U.A. (Comité révolutionnaire de l'unité algérienne) déclenche la rébellion armée.

05.11. Le gouvernement français envoie des renforts en Algérie.

1955

30.09. L'Assemblée générale de l'ONU vote l'inscription à l'ordre du jour de l'affaire algérienne.

12.12. Les élections en Algérie sont reportées.

1956

août Les chefs F.L.N. (Front de libération nationale) de l'intérieur se réunissent pour la première fois; c'est le congrès de la Soummam d'où sortira la plate-forme du F.L.N.

29.10. Israël, l'Angleterre et la France déclenchent une opération militaire contre l'Égypte.

15.11. L'ONU inscrit la question algérienne à son ordre du jour.

05.12. Le gouvernement français dissout les conseils généraux et les municipalités en Algérie.

1957

07.01. Le général Massu est chargé du maintien de l'ordre à Alger.

20.09. L'ONU inscrit la question algérienne à son ordre du jour.

29.11. L'Assemblée nationale vote la loi-cadre et la loi électorale de l'Algérie.

1958

26.04. 30 000 Algérois demandent un Gouvernement de salut public après la chute du gouvernement Gaillard.

13.05. Un Comité de salut public est créé à Alger sous la présidence du général Massu; on fait appel à de Gaulle.

15.05. De Gaulle se déclare prêt à assumer les pouvoirs de la République.

01.06. L'Assemblée nationale investit de Gaulle par 339 voix contre 224.

28.09. La nouvelle Constitution est approuvée par référendum (79 % de oui en métropole, 95 % en Algérie).

23.10. De Gaulle propose au F.L.N. la paix des braves.

21.12. De Gaulle est élu président de la République.

1959

30.01. De Gaulle renouvelle l'offre de paix en Algérie.

16.09. De Gaulle proclame le droit des Algériens l'autodétermination.

1960

24.01. Début de la semaine des barricades à Alger.

25.06. Pourparlers préliminaires de Melun.

1961

08.01. La politique algérienne du général est approuvée par référendum (75 % de oui).

25.04. Putsch des généraux à Alger; de Gaulle assume les pleins pouvoirs aux termes de l'article 16 de la Constitution.

20.05. Ouverture des pourparlers d'Evian.

14.07. Recrudescence des attentats de l'O.A.S. (Organisation Armée Secrète).

1962

18.02. Pourparlers des Rousses.

07.03. Négociations d'Evian.

19.03. Cessez-le-feu en Algérie.

08.04. Référendum à propos de l'Algérie (90,7 % des voix approuvent les accords d'Evian).

01.07. Référendum d'autodétermination en Algérie ; l'indépendance est approuvée par 99,72 des voix.

03.07. Le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République d'Algérie) s'installe à Alger.